

EN ROUTE POUR LE CP



Chers Parents,

L'entrée au CP, et donc à l'école élémentaire, constitue une étape importante dans le parcours scolaire de votre enfant. Vous allez recevoir de nombreuses informations, vous allez en chercher aussi par vous-mêmes... Pour vous simplifier la tâche, nous avons décidé de rassembler sous forme de questions / réponses les éléments qui nous semblent importants, pour appréhender en toute sérénité ce "rituel". Bref, les parents parlent aux parents !

Comment se passe la rentrée ?

Les enfants de CP sont accueillis à 9h (les classes supérieures rentrent à 8h30). Tous les enfants de CP sont regroupés dans le préau et les enseignants les appellent pour constituer les classes. .

Les élèves et leurs parents sont ensuite invités à faire connaissance avec l'enseignant(e) avant de les laisser rejoindre leur classe (sans les parents).

A noter : Les listes sont affichées la veille de la rentrée sur la porte de l'école.

Quelles sont les fournitures ?

La liste de fournitures à acheter est disponible sur le blog de l'école Renan
<http://blog.ac-versailles.fr/ecolerenan2012lgc/>

Il est possible que l'enseignant vous demande un complément le jour de la rentrée.



Où se font l'entrée et la sortie des enfants ?

Les parents d'élémentaire ne rentrent pas dans l'école, et l'entrée et la sortie des enfants s'effectuent par l'entrée principale.

Attention : lors des entrées et sorties, veillez en tant que parents à ne pas gêner le passage et la visibilité des enfants. Privilégiez l'accès à l'école à pied. Il est difficile de stationner à proximité de l'école.



Quelle est la journée type ?

7h30: garderie (gratuite)
8h20: ouverture des portes de l'école
8h30: début de la classe
10h10-10h30: récréation
11h30-13h30: pause méridienne
(retour des enfants qui déjeunent chez eux entre 13h20 et 13h30)
15h10-15h30: récréation
16h30: fin de la classe

A quelle heure se fait la sortie ?

- ➡ Soit l'enfant sort après la fin des cours, à 16h30,
- ➡ Soit l'enfant reste au goûter et à l'étude (géré par les enseignants) : dans ce cas, les sorties sont échelonnées entre 18h00 et 18h45

Exceptions :

- + Le mercredi : sortie à 11h30 ou entre 13h20 et 13h30 ou entre 17h00 et 18h45
- + Le vendredi : sorties échelonnées à partir de 17h00 jusqu'à 18h45

Où badger ?

Il y a deux badgeuses dans le hall d'entrée, où des dames de service aideront vos enfants à choisir le bon icône (les enfants badgent seuls)

A quoi sert le cahier de liaison ?

Le cahier de liaison est l'élément quotidien privilégié d'échange entre l'école et les familles. Y sont consignés :

- ➔ Les justificatifs d'absence. Si votre enfant est malade, vous devez téléphoner à l'école pour prévenir de son absence au plus vite. L'élève doit ensuite présenter un mot justifiant son absence lors de son retour à l'école.
- ➔ Les mots échangés entre les parents et les professeurs ou la directrice.
- ➔ Les remarques et sanctions à l'égard des élèves.
- ➔ Le règlement intérieur de l'école qui doit être lu et signé par les parents et les enfants.

Comment communiquer avec l'enseignant de mon enfant ?

Une réunion est généralement organisée dans chaque classe dans les jours qui suivent la rentrée. Pour un rendez-vous, vous pouvez bien entendu solliciter l'enseignant de votre enfant via le cahier de liaison. De façon générale, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant via ce cahier. Si le sujet est sensible pour l'enfant, glissez plutôt une petite lettre dans une enveloppe, le tout dans le cahier de liaison.

Qu'est-ce que l'étude ?



Du CP au CM2, vos enfants peuvent aller à l'étude « encadrée ». L'inscription se fait le matin même, à la badgeuse.

Par groupe de 15 à 20, les enfants peuvent ainsi faire leurs devoirs avec un enseignant, entre 17h et 18h.

L'étude n'est pas une aide personnelle, et elle rassemble des enfants de différents niveaux de classe.

La priorité des enseignants est de faire lire chaque élève de CP et d'aider les élèves qui en ont le plus besoin.

Dois-je faire une autorisation de sortie ?

A l'élémentaire, les enfants peuvent sortir seuls, sauf demande express des parents.

Sur le temps périscolaire, les animateurs ont besoin d'une autorisation pour laisser sortir les enfants. Ces formulaires sont distribués en début d'année scolaire.

Les enfants vont-ils toujours à la piscine ?

Oui, du CP au CM2. Par tradition, c'est le vendredi pour notre école. Les enfants se rendent à la piscine à pieds.

Le but est de se familiariser avec l'eau et d'y être à l'aise.

Les cours de piscine ont lieu toute l'année en CP, et 6 mois pour chacun des niveaux supérieurs.



Que se passe-t-il à la pause méridienne ?

Elle a lieu de 11h30 à 13h30. Les enfants sont appelés par classe pour déjeuner au réfectoire, l'ordre de passage changeant régulièrement.

La cantine est organisée en self-service. Les enfants prennent leur plateau et choisissent l'entrée et le dessert. Il n'y a qu'un plat du jour (sauf PAI). Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent au moins leur plat, mais ne les obligent pas à finir.

Durant les premières semaines, vos enfants seront accompagnés par un « Grand de CM2 ». Leur « Grand » leur expliquera comment fonctionne la cantine et mangera avec votre enfant. Ce « tutorat » est très apprécié par les CP.

Durant la pause méridienne, des activités sportives et/ou ludiques-éducatives sont proposées par classe.

Les enseignants peuvent aussi organiser des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) lors de cette pause (30 min, vous serez informés par l'enseignant de votre enfant).

Qu'est-ce-que les classes transplantées ?



Des classes dites transplantées (on parlait avant de « classes vertes ») sont organisées dans notre ville, en priorité pour les classes de CE1 et de CM1. Cela repose sur le volontariat des enseignants. Si des enseignants de ces niveaux ne souhaitent pas partir, d'autres niveaux de classe peuvent "postuler".

Les départs en classes transplantées sont généralement annoncés par les enseignants lors de la réunion de rentrée. Tous les voyages sont financés en partie par la mairie et en partie par les familles, en fonction du quotient familial.

Qu'est-ce-que les navettes ?

La Mairie de la Garenne a mis en place un système de navettes qui permet aux enfants de se rendre au club sportif où ils ont été inscrits par leurs parents.

Cette navette fonctionne notamment les mardis et jeudis à destination du stade Marcel Payen, et le mercredi à destination de la piscine.

Pour en bénéficier, il faut retirer une fiche navette auprès du club sportif et ensuite s'inscrire via la badgeuse pour le mardi et le jeudi. Pour le mercredi, les inscriptions se font le matin même auprès de la responsable du centre de loisirs.

Pour avoir plus d'infos, contactez directement votre club sportif, ou la responsable de notre centre de loisirs.



Et enfin, trucs et astuces

➔ Les élèves doivent apprendre très régulièrement leurs leçons, afin de ne pas être pris au dépourvu lors des interrogations orales ou écrites, prévues ou non, et lors des contrôles. Nous vous conseillons de suivre chaque week-end les travaux effectués pendant la semaine écoulée. Cela vous permettra d'identifier rapidement les incompréhensions et les lacunes éventuelles afin de pouvoir réagir en révisant les sujets incompris avec vos enfants, puis de contacter l'enseignant en cas de difficultés persistantes.

➔ Habiller votre enfant avec des vêtements peu fragiles et marquer absolument ses vêtements pour permettre aux enseignants de les identifier rapidement, notamment pour les jours où il y a sport.

➔ Les poux restent présents en élémentaire. Si votre enfant rentre à la maison en se grattant le cuir chevelu (en particulier derrière les oreilles, dans la nuque et sur le front), il sera temps de réagir, en prenant conseil auprès du pharmacien et, pourquoi pas, d'un parent plus "expérimenté".

➔ Le port de bijoux est déconseillé à l'école et port d'écharpe est interdit. Préférez les tours de cou ou les cols roulés.

➔ Les jeux et jouets personnels sont interdits à l'école afin d'éviter tout conflit ou vol. L'école s'est largement équipée en jeux de cour permettant aux enfants de bien s'occuper pendant les récréations.

N'hésitez pas à vous adresser aux parents d'élèves, à l'enseignante et/ou au directeur d'école pour toutes les questions concernant votre enfant à l'école.



Suivre la scolarité de votre enfant implique que vous soyez bien informés, non seulement sur sa scolarité mais aussi sur son environnement scolaire.

En tant qu'Association de Parents d'Elèves, l'APELGC est amenée à intervenir auprès des équipes pédagogiques, des élus locaux et de l'Inspection Académique afin de trouver des solutions aux affaires scolaires (effectifs, remplacement des enseignants, rythme scolaire, cantine, hygiène, travaux) et à vous représenter lors des différents conseils d'école. En 2019/2020, 7 délégués APELGC ont été élus et ont participé aux conseils d'école.

Créée en 1975, l'APELGC est une association de proximité, indépendante et apolitique, elle est donc libre de ses actions et de ses choix. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité de l'accueil de vos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, ou pour rejoindre notre association !

Nos priorités

- + la qualité de l'accueil de nos enfants,
- + le remplacement des enseignants et des dames de services absents,
- + l'intégration de tous les enfants dans de bonnes conditions,
- + la cantine scolaire.

**VENEZ NOUS RENCONTRER
LORS DE NOTRE RÉUNION DE RENTRÉE
EN SEPTEMBRE**

RÉUNION DE RENTRÉE :
Le 08/09 à partir de 19:00
(salle verte de l'annexe Élémentaire)

Si vous souhaitez recevoir nos communications, envoyez-nous votre e-mail à l'adresse suivante :
renan.apelgc@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook/Apelgc

Retrouvez d'autres informations sur notre site
apelgc.org